

L'OLIVIER
132 Chemin de Bournereau
84170 MONTEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

18, avenue du Rhin 67100 STRASBOURG • Tél : 03 90 20 05 80 • NOS BUREAUX : STRASBOURG | METZ | PARIS
E-mail : info@auditoria.fr • Internet : www.gestion-strategies.fr • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg TI B 495 241 853 • Siret : 495 241 853 000 11 • Code APE : 6920Z • TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **L'OLIVIER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06 et son incidence sur les comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'exhaustivité, l'existence et le rattachement à l'exercice des financements accordées à votre association,

- Le contrôle des fonds propres de chaque établissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des

procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 21 Mai 2026

Pour la société AUDITORIA
Dan GOMPEL
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
Durée de l'exercice précédent : 12

			Exercice clos le Début d'exercice		31/12/2025		31/12/2024	
					01/01/2025		01/01/2024	
			Brut	Amorts. et dépréc.	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)	171 477	158 293	13 184	0%	20 153	0%	
	Immobilisations incorporelles:	41 192	30 435	10 757	0%	5 104	0%	
	Frais de développement	8 736	8 736			2 153	0%	
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	24 382	21 699	2 683	0%	2 951	0%	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	8 074		8 074	0%			
	Immobilisations corporelles:	16 051 399	8 690 462	7 360 937	58%	7 948 498	63%	
	Terrain	284 242	4 633	279 609	2%	278 455	2%	
	Constructions	12 123 554	6 416 174	5 707 380	45%	6 899 700	54%	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 636 671	2 269 655	1 367 016	11%	760 894	6%	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	6 932		6 932	0%	9 449	0%	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
	Immobilisations financières:	583 100		583 100	5%	555 161	4%	
	Participations	317 978		317 978	3%	311 817	2%	
	Créances rattachées à des participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts	265 122		265 122	2%	233 493	2%	
	Autres immobilisations financières					9 851	0%	
TOTAL (II)		16 847 168	8 879 190	7 954 794	63%	8 508 763	67%	
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Stocks et en-cours						
	Créances	Créances usagers et comptes rattachés	418 222	1 808	416 414	3%	82 881	1%
		Créances reçues par legs ou donations						
		Autres créances	178 843		178 843	1%	197 534	2%
		Charges constatées d'avance	15 783		15 783	0%	35 168	0%
	Vmp	Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 509 133		1 509 133	12%	1 499 999	12%
		Disponibilités	2 538 467		2 538 467	20%	2 356 895	19%
TOTAL (III)		4 660 448	1 808	4 658 640	37%	4 172 477	33%	
Frais d'émission des emprunts (IV)								
Primes de remboursement des emprunts (V)								
Ecart de conversion et différence d'évaluation Actif (VI)								
TOTAL GENERAL (I à VI)		21 679 093	9 039 291	12 626 618	100%	12 701 393	100%	

BILAN PASSIF

		Exercice 2025		Exercice 2024	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	410 558	3%	410 558	3%
	Fonds propres statutaires	410 558	3%	410 558	3%
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves	2 414 204	19%	2 566 951	20%
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 293 986	18%	2 446 732	19%
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres	120 218	1%	120 219	1%
	Report à nouveau	1 407 305	11%	2 297 075	18%
	Excédent ou déficit de l'exercice	9 729	0%	-1 042 516	-8%
	Situation nette (sous-total)	4 241 796	34%	4 232 068	33%
AUTRES FONDS	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	104 128	1%	116 530	1%
	Provisions réglementées	140 784	1%	111 388	1%
	TOTAL (I)	4 486 708	36%	4 459 986	35%
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	1 649 919	13%	1 949 649	15%
	TOTAL (II)	1 649 919	13%	1 949 649	15%
PROVISIONS	Provision pour risques	95 656	1%	51 197	0%
	Provisions pour charges	2 068	0%	2 068	0%
	TOTAL (III)	97 724	1%	53 265	0%
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 669 344	37%	4 925 580	39%
	Emprunts et dettes financières diverses	16 732	0%		
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	206 997	2%	255 757	2%
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	1 038 956	8%	1 039 882	8%
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			863	0%
	Autres dettes	460 238	4%	16 293	0%
	Produits constatés d'avance			118	0%
	TOTAL (IV)	6 392 267	51%	6 238 493	49%
	Ecart de conversion passif et différence d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)		12 626 618	100%	12 701 393	100%

PRODUITS

		Exercice 2025	Exercice 2024	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	495	310	185	60%
	Ventes de biens et services	500 367	455 456	44 911	10%
	Ventes de biens	2 420		2 420	
	<i>dont vente en nature</i>				
	Ventes de prestations de service	497 947	455 456	42 491	9%
	<i>dont parrainages</i>				
	Produits de tiers financeurs	10 140 549	9 124 514	1 016 035	11%
	Concours publics et subventions d'exploitation	10 130 040	9 118 632	1 011 408	11%
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
	Ressources liées à la générosité du public	8 009	3 407	4 602	135%
	<i>Dons manuels</i>	<i>8 009</i>	<i>3 407</i>	<i>4 602</i>	<i>135%</i>
	<i>Mécénats</i>				
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>				
	Contributions financières	2 500	2 475	25	1%
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	31 916	292	31 624	10830%
	Produits de cessions d'immobilisations incorporels et corporels	20 250		20 250	
	Utilisations des fonds dédiés	475 479	597 668	-122 189	-20%
	Autres produits	64 400	25 290	39 110	155%
Total des produits d'exploitation (I)		11 233 456	10 203 530	1 029 926	10%
PRODUITS FINANCIERS	De participations				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	38 634	89 547	-50 913	-57%
	Reprises sur provisions, dépréciations				
	Différences positives de change				
	Produits des immobilisations financières cédées				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie				
Total des produits financiers (II)		38 634	89 547	-50 913	-57%
Total des produits exceptionnels (III)			102 876	-102 876	-100%
Total des produits (I à III)		11 272 090	10 395 953	876 137	8%
DEFICIT			1 042 516	-1 042 516	-100%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				

CHARGES

		Exercice 2025	Exercice 2024	Variation	%
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	413	411	2	0%
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes	1 862 160	1 805 840	56 320	3%
	Aides financières				
	Impôts, taxes et versements assimilés	526 209	523 552	2 657	1%
	Salaires	5 517 786	5 320 139	197 647	4%
	Cotisations sociales	2 107 567	2 055 544	52 023	3%
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	822 361	848 546	-26 185	-3%
	Dotations aux provisions	105 771	25 200	80 571	320%
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Reports en fonds dédiés	178 750	109 220	69 530	64%
	Autres charges	929	4 165	-3 236	-78%
	Total des charges d'exploitation (I)	11 121 946	10 692 617	429 329	4%
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées	126 876	171 206	-44 330	-26%
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	9 201		9 201	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie				
	Total des charges financières (II)	136 077	171 206	-35 129	-21%
	Total des charges exceptionnelles (III)		554 261	-554 261	-100%
	Participation des salariés aux résultats (IV)				
	Impôts sur les bénéfices (V)	4 338	20 385	-16 047	-79%
	Total des charges (I à V)	11 262 361	11 438 469	-176 108	-2%
	EXCEDENT	9 729		9 729	

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	1 134		1 134	
TOTAL	1 134		1 134	

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 12 626 618 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant un bénéfice de 9 729 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01. 2025 au 31.12.2025.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Informations générales

Description de l'objet social de l'entité

L'association L'OLIVIER créée en 1963, présente dans le Vaucluse depuis 1964 et qui œuvre depuis plus de soixante ans auprès d'un public jeune et adulte porteur de handicap. Ses missions statutaires principales s'inscrivent dans l'exercice de la citoyenneté et l'épanouissement des personnes accompagnées, avec une volonté renforcée de participer à toute action en faveur de celles-ci et de collaborer avec toute association ou organisme ayant des objectifs proches ou similaires.

Ses faveurs fondatrices sont centrées autour de la participation, la co-construction, l'écoute réciproque, l'expression libre.

Consciente de l'évolution des politiques publiques et des mutations de la réglementation et des financements, l'association L'OLIVIER s'attache à proposer une réponse personnalisée à chaque personne conformément à son projet de vie, en s'attelant à faire évoluer ses modèles.

Description des moyens mis en œuvre

Créer et gérer des établissements, des services ou tout autre dispositif destinés à des personnes en situation de handicap et/ou perte d'autonomie et/ou relevant d'un accompagnement social et/ou médico-social. Favoriser l'exercice de la citoyenneté, l'épanouissement des personnes accompagnées. Participer à toute action en faveur de ces personnes sous forme d'information du public et de formation de personnel spécialisé. Collaborer avec toute association ou organisme ayant des objectifs proches ou similaires. Organiser et/ou participer à toute action de soutien à l'Association L'OLIVIER.

Participer à la vie publique, la politique médico-sociale et de santé afin d'apporter son expertise et son orientation au niveau du territoire. Réaliser toute opération juridique et financière en lien avec l'objet ci-dessus dans les limites imposées par les textes en vigueur

Participer directement ou indirectement à la gestion de tout organisme quelle qu'en soit la forme juridique, dont l'activité se rattache à l'objet ci-dessus et plus généralement, elle pourra procéder à toute opération commerciale, financière, mobilière, immobilière, de conseil ou de mandat de gestion ou autre se rattachant, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus spécifié, dans les limites imposées par les textes en vigueur.

Elle pourra également créer, prendre toute participation dans toute entité juridique, existante ou à créer, le cas échéant à prépondérance immobilière, de nature à lui permettre la réalisation de son objet social et/ou lui permettre de favoriser son développement, dans les limites imposées par les textes en vigueur.

2. Evénements significatifs et faits caractéristiques

L'année 2025 se caractérise par les éléments marquants suivant :

- Ouverture en année pleine de la PFR
- Ouverture en année pleine de la PAT
- Déménagement du SSES et SESSAD dans la villa Tournier appartenant au fonds de dotation de l'Olivier
- Provision d'un risque prud'hommal avec Mme Auzou sur la MAS pour 70K€
- Application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par les dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au PCG, du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et aux règlement ANC n° 2022-06 et 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers et de l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Changement de réglementation comptable

« L'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 à compter du 1er janvier 2025 constitue un changement de méthode comptable. L'application de ces nouvelles méthodes a entraîné une incidence sur le résultat de l'exercice, dont les principaux effets sont les suivants :

- impact sur le résultat d'exploitation : 98 389 €
- impact sur le résultat exceptionnel : - 98 389 €

Ces incidences résultent exclusivement de changements de présentation et de classification, sans modification du résultat global de l'association. »

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

►► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

►► Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Actifs	Durée (année)
Logiciels informatiques	de 03 à 05
Brevets	5
Constructions	de 5 à 50
Agencement des constructions	de 5 à 50
Matériel et outillage industriels	de 2 à 15
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10
Matériel de transport	de 05 à 07
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05
Mobilier	de 02 à 10

►► Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

►► Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

►► Indemnité de fin de carrière

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. Le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

►► Cotisations

L'association ne pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement sur ses appels de cotisations, elles sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

►► Contributions volontaires

L'association n'a pas mis en œuvre d'outils lui permettant de recenser de manière exhaustive et objective la nature et l'importance des contributions volontaires en nature.

4. Changement de méthode

Un changement de méthode dû à la nouvelle réglementation comptable a été mise en place pour l'année 2025.

5. Résultats :

►► ANALYSE DES RESULTATS :

ANALYSE DES RESULTATS				
ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS	DEFICITS
GESTION PROPRE	10 281			
SIEGE	22 561			
E.S.A.T. B.A.P.C.	28 525			
E.S.A.T. B.P.A.S.			19 382	
S.A.M.S.A.H.				3 204
VIE SOCIALE				
SOINS			16 780	
M.D.A.			46 745	
I.M.E. L'OLIVIER				78 769
M.A.S. LA SORGUETTE				118 827
S.S.E.S. L'OLIVIER			7 256	
S.E.S.S.A.D. LA GLORLETTE				
SESSAD			13 373	
P.A.T.			21 383	
S.A.V.S. LES CLES			24 241	
TOTAUX	61 368	0	149 161	200 800

►► RESULTATS ADMINISTRATIFS :

RESULTATS ADMINISTRATIFS				
GESTION CONTRÔLÉE ETABLISSEMENTS SOCIAUX MEDICO-SOCIAUX	RESULTAT COMPTABLE	REPRISE ANTERIEUR	CHARGES AVEC PRISE EN COMPTE DIFFEREE	RESULTAT ADMINISTRATIF
E.S.A.T. B.P.A.S.	19 382	20 227	153	39 762
S.A.M.S.A.H.				
VIE SOCIALE	-3 204		522	-2 682
SOINS	16 780		847	17 628
M.D.A.	46 745		5 025	51 771
I.M.E. L'OLIVIER	-78 769	68 617	23 263	13 111
M.A.S. LA SORGUETTE	-118 827		1 245	-117 582
S.S.E.S. L'OLIVIER	7 256	1 065	2 108	10 429
S.E.S.S.A.D. LA GLORLETTE				
SESSAD	13 373	10 696	2 028	26 098
P.A.T.	21 383	0	1 207	22 590
S.A.V.S. LES CLES	24 241	0	1 206	25 447
TOTAUX	-51 639	100 605	37 607	86 573

►► ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAU :

ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAU				
ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES
R.A.N. PROPRE	1 536 199			
R.A.N. CREDITEUR T.A.	103 412			
R.A.N. CREDITEUR	235 490			
R.A.N. DEBITEUR		5 046		
DEPENSES REFUSEES		51 155		
RESULTATS EN ATTENTE T.F.			107 976	
P.C.D. / DETTE CONGES A PAYER				519 570
RESULTATS DEBITEURS EN ATTENTE T.F.				
TOTAUX	1 875 101	56 201	107 976	519 570

6. Notes sur le bilan actif :

►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

Immobilisations	Valeurs à l'ouverture	Mouvements de l'exercice										Valeurs à la clôture
		Augmentations de l'exercice					Ventilation des diminutions					
		Virements			Entrées		Virements		Sorties			
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors services	
Frais d'établissement	171 477											171 477
Donations temporaires d'usufruit												0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	17 075				2 460							19 535
Autres	13 583											13 583
TOTAL IMMOBILISATION S INCORPORELLES	202 135	0	0	0	2 460	0	0	0	0	0	0	204 595

Terrains	282 502				1 740							284 242
Constructions sur sol propre	12 147 303				11 557						35 306	12 123 554
Instal. technique, matériel outillage industriels	989 040				71 436				6 740		5 993	1 047 743
Instal. , agencement, aménagement divers	1 210 269				13 595							1 223 865
Matériel de transport	629 470				104 532				40 517			693 484
Matériel de bureau, informatique et mobilier	647 242				31 810						7 473	671 579
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	9 449				9 878		12 396					6 932
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés												0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 915 275	0	0	0	244 548	0	12 396	0	47 257	0	48 772	16 051 399

Participations												0
Créances rattachées à des participations												0
Autres titres immobilisés	311 817				6 161							317 978
Prêts	233 493				24 224							257 717
Autres immobilisations financières	9 851										2 446	7 405
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	555 161	0	0	0	30 385	0	0	0	0	0	2 446	583 100

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

Amortissement s	Valeurs à l'ouverture	Mouvements de l'exercice							Valeurs à la clôture
		Ventilation des dotations				Ventilation des diminutions			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelle s	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
Frais d'établissement	151 324		6 969						158 293
Donations temporaires d'usufruit									0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	14 922		2 164						17 086
Autres	10 632		2 717						13 349
TOTAL IMMOBILISATION S INCORPORELLES	176 878	0	11 850	0	0	0	0	0	188 728
Terrains	4 047		586						4 633
Constructions sur sol propre	5 960 730		481 734					26 291	6 416 174
Instal. technique, matériel outillage industriels	685 435		71 763				6 740	5 993	744 466
Instal. , agencement, aménagement divers	497 142		106 392						603 534
Matériel de transport	318 675		87 961				40 517		366 119
Matériel de bureau, informatique et mobilier	500 748		62 075					7 287	555 536
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes									0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés									0
TOTAL IMMOBILISATION S CORPORELLES	7 966 777	0	810 512	0	0	0	47 257	39 571	8 690 461
TOTAL	8 143 655	0	822 362	0	0	0	47 257	39 571	8 879 188

►► Etat des créances :

Créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0		
Actif circulant & charges d'avance	611 040	610 678	362
TOTAL	611 040	610 678	362

►► Provisions pour dépréciation

Provisions	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Stocks et en cours				0
Comptes de tiers	1 808			1 808
Comptes financiers				0
TOTAL	1 808	0	0	1 808

7. Notes sur le bilan passif

►► Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	410 558				410 558
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation					0
Réserves gestion propre	120 219				120 219
Réserves gestion contrôlée	2 446 732	-159 566	19 654	12 835	2 293 985
Report à nouveau gestion propre	2 262 211	-443 312			1 818 899
Report à nouveau gestion contrôlée	34 864	-439 638	113 440	120 260	-411 594
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 042 516	1 042 516	9 729		9 729
Situation nette	4 232 068	0	142 823	133 095	4 241 796
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement	116 530		14 287	26 689	104 128
Provisions réglementées	111 388		35 314	5 918	140 784
TOTAL	4 459 986	0	192 424	165 702	4 486 708

►► Tableau des provisions et réserves

TABLEAU DES RESERVES ET PROVISIONS				
NATURE DES RESERVES ET PROVISIONS	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant fin d'exercice
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves gestion contrôlée :				
- Investissement	1 411 981	136 535	3 619	1 544 897
- Trésorerie	207 880	40 278		248 157
- Compensation des déficits	826 871	19 623	345 563	500 931
- Compensation des amortissements				
Autres réserves	120 219			120 219
TOTAL RESERVES	2 566 951	196 436	349 182	2 414 204
Couverture du B.F.R. Renouvellement des immobilisations				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées	111 388	35 315	5 919	140 785
Autres provisions réglementées				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	111 388	35 315	5 919	140 785
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (E.S.A.T.)				
Provisions pour départ retraite				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges	53 265	70 456	25 997	97 724
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 265	70 456	25 997	97 724
Dépréciation :				
- Immobilisations incorporelles				
- Immobilisations corporelles				
- Immobilisations financières				
- Stocks et en-cours				
- Comptes clients et usagers	1 808		0	1 808
- Autres				
TOTAL DEPRECIATION	1 808	0	0	1 808
TOTAL PROVISIONS	166 462	105 771	31 916	240 317

►► Variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0
						0	
						0	
						0	
						0	
						0	
Contributions financières d'autres organismes	1 949 649	169 000	474 625	440 017	0	1 644 024	26 418
CNR Investissement Internat IME	176 098		23 291	23 291		152 807	
CNR Réseau sécurité + Volet IME	15 582		6 771			8 811	
CNR Construction IME	320 616		64 001	64 001		256 615	
CNR Renouvellement Immo IME	188 806		14 876			173 931	
CNR Renouvellement Immo Internat IME	99 721		13 189	13 189		86 532	
CNR Soutien investissement (Réseau + Rails) MAS	51 683		10 433			41 250	
CNR Construction MAS	679 228		185 244	185 244		493 984	
CNR Travaux MAS	13 067					13 067	13067
CNR Renouvellement Immo MAS	28 635		7 810	7 810		20 826	
CNR Investissement MAS	11 057		6 820	6 820		4 237	
CNR 2022 Soutien investissement PAC MAS	77 937		10 899	10 899		67 038	
CNR 2023 Travaux Qualité de vie MAS	24 854		2 687	2 687		22 167	
CNR Mise en conformité RGPD SAMSAH ARS	6 388					6 388	6388
CNR 2023 Restructuration RSE ESAT SOCIAL	75 000					75 000	
CNR 2025 FATE SAT SOCIAL		46 000				46 000	
CNR Stagiaire IME	25 483		6 462	6 462		19 021	
CNR Formation TSA IME	6 894		6 894	6 894		0	
CNR 2024 Cas critiques IME	109 220	123 000	109 220	109 220		123 000	
CNR 2023 Sport adapté IME	3 640					3 640	
CNR Gratification Stagiaires MAS	24 576		3 502	3 502		21 074	
CNR Rebasage Groupe III SESSAD	3 882					3 882	3882
CNR Stagiaires SESSAD	3 081					3 081	3081
CNR Stagiaires SARS	4 200		2 527			1 673	
Ressources liées à la générosité du public	0	6 750	855	855	0	5 895	0
KONIKA MINOLTA ESAT COM 2025		6 750	855	855		5 895	
						0	
						0	
						0	
						0	
TOTAL	1 949 649	175 750	475 480	440 872	0	1 649 919	26 418

►► Variation des fonds reportés

Variation des fonds reportés	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation	A la clôture
Fonds reportés liés aux legs et donations				0
				0
				0
				0
				0
TOTAL	0	0	0	0

►► Provisions pour risques et charges

Provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises Utilisées	Non - utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour amortissements dérogatoires					0
Provisions autres	111 388	35 315	5 919		140 785
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	111 388	35 315	5 919	0	140 785

Pour litiges					0
Pour garanties données aux clients					0
Pour pertes sur marchés à terme					0
Pour amendes et pénalités					0
Pour pertes de change					0
Pour pensions et obligations similaires					0
Pour impôts					0
Pour renouvellement des immobilisations					0
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					0
Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					0
Autres	53 265	70 456	25 997		97 724
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 265	70 456	25 997	0	97 724

Sur immobilisations					0
Sur stocks et encours					0
Sur comptes clients, usagers	1 808				1 808
Sur créances reçues par legs ou donations					0
Autres					0
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 808	0	0	0	1 808

TOTAL GENERAL	166 462	105 771	31 916	0	240 317
----------------------	----------------	----------------	---------------	----------	----------------

Dont dotations et reprises	d'exploitation	88 956	31 916	
	financières	16 815		
	exceptionnelles			

►► Subventions d'investissement

Nom du financeur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
CONSTRUCTION OPER REGION		137 740		137 740	0
CONSTRUCTION MAS CCAH		299 997			0
SUBVENTION DUI GRAPPE SIEGE		13 163	9 288		299 997
DON LES BOUCHONS MAS		2 000			22 451
AMENAGEMENT SAMSAH / SAVS		26 766			2 000
OETH CAP EMPLOI SSES			3 000		26 766
COGA PRESSE A BALLES ESAT COM			2 000		3 000
					2 000
					0
					0
					0
					0
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		479 667	14 288	137 740	356 214

Nom du financeur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
CONSTRUCTION OPER REGION		137 740		137 740	0
CONSTRUCTION MAS CCAH		207 052	17 363		0
SUBVENTION DUI GRAPPE SIEGE		4 300	6 342		224 415
AMENAGEMENT SAMSAH / SAVS		14 045	2 677		10 642
OETH CAP EMPLOI SSES			170		16 722
COGA PRESSE A BALLES ESAT COM			137		170
					137
					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL SUBVENTIONS INSCRITES AU RESULTAT		363 137	26 689	137 740	252 085

►► Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 686 076	242 064	901 328	3 542 684
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	206 996	206 996		
Dettes fiscales & sociales	1 038 956	1 038 956		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	460 238	460 238		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 392 266	1 948 254	901 328	3 542 684

7. Notes sur le compte de résultat

►► Concours publics et subventions

Autorités administratives	Motif de la subvention	Montant notifié sur l'exercice	Montant perçu sur l'exercice	Montant perçu d'avance et reporté sur l'exercice	Montant restant à percevoir sur l'exercice suivant	Montant perçu d'avance reporté sur l'exercice suivant	Montant enregistré sur l'exercice
					0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		0	0	0	0	0	0
Autorités administratives	Motif du concours public	Montant notifié sur l'exercice	Montant perçu sur l'exercice	Montant perçu d'avance et reporté sur l'exercice	Montant restant à percevoir sur l'exercice suivant	Montant perçu d'avance reporté sur l'exercice suivant	Montant enregistré sur l'exercice
Concours publics - A la charge de l'Assurance maladie - A la charge de l'Etat - A la charge du Département - A la charge des Caisses d'Allocations Familiales - A la charge d'autres financeurs		8 882 477 353 695 893 869	8 882 477 353 695 823 236		0 0 0 0 70 632 0 0 0		0 0 8 882 477 353 695 0 893 869 0 0 0
TOTAL DES CONCOURS PUBLICS		10 130 040	10 059 408	0	70 632	0	10 130 040

8. Autres informations

►► Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 552 607 euros.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :

- Calcul basé sur le salaire en fin de carrière,
- Calcul retenant les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- La quotité de droits cumulés en fin de carrière est basée sur la convention collective

- Départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 % dégressif jusqu'à 50 ans
- Taux moyen d'augmentation des salaires
- Taux d'actualisation retenu : 3,96 %
- Taux moyen de charges sociales : 46,00 %

►► Rémunération des cadres dirigeants

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

►► Engagements financiers

ENGAGEMENTS FINANCIERS	
NATURE DES ENGAGEMENTS DONNES	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions donnés	
Autres engagements donnés	
Affectation hypothécaire :	
- Terrain et construction ESAT B.P.A.S."	694 073
- Construction MAS	
Redevances Crédit Bail	
Engagements en matière de retraite	552 607
TOTAL	1 246 680
NATURE DES ENGAGEMENTS RECUS	
Plafonds de découverts autorisés	
Avals et cautions reçus	
- Construction MAS - Commune de Monteux 50 %	1 548 742
- Construction MAS - Département du Vaucluse 50 %	1 548 742
- Construction IME - Commune de Monteux 25 %	332 234
- Construction IME - Département du Vaucluse 25 %	332 234
- Construction IME - Crédit Coopératif 50 %	664 467
Autres engagements reçus	
- Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	4 426 418

►► Honoraires du commissaire aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes		
	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2 (le cas échéant)
Honoraires afférents à la certification des comptes	29 754	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
TOTAL	29 754	0

►► Effectif moyen

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	16	
Non cadres	107	
TOTAL	122,72	0